



## COMMUNIQUE DE PRESSE

---

**L'Union Nationale de l'Apiculture Française installe huit ruches au cœur du Parc de l'Hôtel de Région du Conseil Régional Rhône-Alpes dans le cadre du projet " L'ABEILLE, SENTINELLE DE L'ENVIRONNEMENT "**

**Lundi 16 Avril 2007 à 12H30**

**Hôtel de Région Rhône-Alpes - 78, route de Paris – 69751 Charbonnières-les-Bains  
en présence de**

**Jean-Jack QUEYRANNE**, Président du Conseil Régional Rhône-Alpes

**Henri CLEMENT**, Président de l'UNAF

**Alain ROUCHON**, Président de la Fédération Apicole Rhône-Alpes  
et du Syndicat d'Apiculture du Rhône  
et de nombreuses personnalités

Signée officiellement ce lundi 16 avril 2007 par la Région Rhône-Alpes, la Charte « L'Abeille, Sentinelle de l'Environnement », est un programme national dont le but est de sensibiliser et de mobiliser les collectivités territoriales, les entreprises et le grand public à la survie des Abeilles et à la sauvegarde de la biodiversité végétale.

### **L'Abeille au cœur du dispositif de protection de l'environnement**

Pour contribuer à l'information du grand public sur les risques de diminution progressive de la faune pollinisatrice, la Région Rhône-Alpes a décidé d'apporter un soutien financier au projet « Abeille, sentinelle de l'environnement », mis en oeuvre par l'Union Nationale de l'Apiculture Française (UNAF). L'objectif est de rapprocher l'abeille des citoyens, par la présence de colonies d'abeilles en des lieux publics. 8 ruches vont ainsi être installées sur le site du Conseil Régional Rhône-Alpes.

Par ce type de démarche, la Région accompagne la sensibilisation des citoyens à la préservation de la biodiversité et met l'accent sur le rôle essentiel de l'abeille, non seulement pour la fourniture du miel, mais aussi en tant que pollinisatrice de la flore rhônalpine dont la richesse est incontestable et précieuse.

L'UNAF et son syndicat local adhérent prennent en charge la gestion des ruches, la Région Rhône-Alpes s'engageant à mettre en oeuvre les grands principes de la Charte en développant des actions de sensibilisation et de communication auprès du public.

**Aujourd'hui, la plupart des collectivités locales de notre pays ont bien conscience du problème posé par l'utilisation irrationnelle de pesticides mal homologués, et malgré son profil toxicologique, la commission européenne vient d'inscrire le FIPRONIL (matière active du REGENT) sur la liste positive à l'annexe 1 de la directive 91/414, permettant dès lors une possible homologation en France et dans les pays européens.**

**Les « Sentinelles de l'Environnement » ont, plus que jamais, leur rôle à jouer aux côtés des institutions et du grand public.**

---

**Contact Presse : Anne Henriot – 04 67 04 40 89 / 06 07 03 17 56**

pour en savoir plus, consultez en ligne le Dossier de Presse

**« L'Abeille, Sentinelle de l'Environnement » : [www.unaf-apiculture.info](http://www.unaf-apiculture.info)**